

Pompey

Jardiniers communaux : changement de présidence en vue !



La salle comble lors de la dernière assemblée générale de l'association témoigne de sa vitalité.

On ne pourra pas dire que Pierre Bouda aura pris ses adhérents par surprise ! Lors de la dernière assemblée générale de l'association des jardiniers communaux de Pompéy, il a annoncé sa décision de cesser ses fonctions de président l'an prochain !

Une année pour assurer une succession ne sera pas de trop, mais la dizaine de membres, jouant le rôle de locomotive et de cheville ouvrière de l'association, semble être un vivier de bonnes volontés suffisant ! « J'ai toujours eu pour objectif de m'effacer derrière une équipe dynamique. C'est grâce à elle et à notre collectif que nous avons réussi notre développement. »

« En soi, la base de l'activité, c'est-à-dire la gestion des parcelles confiées par la commune à l'association, fait désormais partie du quotidien. À ce titre, je rappelle que nous avons encore quelques par-

celles disponibles », rappelle Pierre Bouda.

Et toujours des projets

C'est autour de cette activité que les efforts se poursuivront. « L'entretien des espaces communs, dont les mares, l'aménagement d'un abri, et l'acquisition d'un nouveau local dans l'ancienne chambre mortuaire, le renforcement des clôtures, la mise en place d'une gestion plus efficace des matériels communs, le renforcement de l'implantation de nichoirs et de notre pépinière.... », énumère le président.

Mais le véritable cœur de l'association provient de sa capacité à créer et faire vivre un lieu de vie et d'échanges. « C'est pour nous fondamental, ces échanges se font tout

d'abord entre jardiniers, avec l'implication de tous dans les processus de décision et les travaux collectifs. Nous nous rencontrons déjà, dans une ambiance festive et conviviale de manière régulière, mais il est apparu que pour renforcer ces échanges une permanence serait bienvenue. Nous allons l'instaurer tous les mois à partir de mars. »

L'AJCP reste toujours ouverte vers l'extérieur, « avec nos bourses, qui sont l'occasion de rencontrer le public, avec les écoles, le jardinage étant un centre d'intérêt fort pour les enfants.

Et nous renforçons notre partenariat avec la MJC Mosaïque, où les vertus thérapeutiques du jardinage sont bénéfiques pour l'insertion sociale ».

Réservation des parcelles disponibles

S'adresser en mairie. Les parcelles disponibles sont au standard de 300 mètres carrés, mais des surfaces inférieures sont aussi proposées à destination des débutants ou des actifs disposant de peu de temps à consacrer au jardinage.